

Votre bulletin municipal

la Lettre de Megève

mairie.megève.fr

automne 2025

no 61



p.04

DOMAINE DU MONT D'ARBOIS

ENFANCE

p.07

|
Vive la rentrée !

RSO

p.16

|
Développement
durable

CULTURE

p.22

|
Une échappée
culturelle


megève

Sommaire

p.04 — DOMAINE SKIABLE

Domaine du Mont d'Arbois

p.06 — SCOLAIRE

Inauguration du nouveau groupe scolaire

p.07 — ENFANCE - JEUNESSE

Vive la rentrée !

p.10 — TRAVAUX

Investir pour la qualité de vie

p.15 — PLU

Évolution du Plan Local d'Urbanisme

p.16 — RSO

Mégève s'engage

p.19 — PATRIMOINE

Associer patrimoine et découverte

p.20 — COMMUNE

Un fleurissement dynamique

p.22 — CULTURE

Profiter d'une Échappée Culturelle

p.25 — COMMUNE

Retour sur l'été

p.25 — CCAS

Un soutien au quotidien

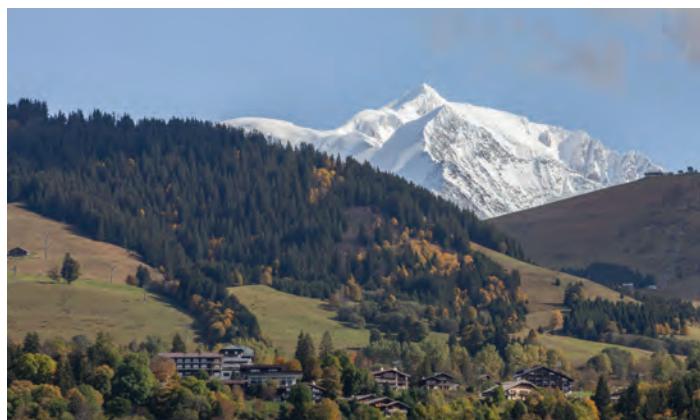
p.27 — BRÈVES

p.29 — VIE POLITIQUE

Tribune d'expression

p.30 — ÉTAT CIVIL

p.31 — INFOS PRATIQUES



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Mégève (Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Antoine Barbot, Antonin Stephany, Mélanie Calceï, Paul Besson, Fabienne Cordet-Evrard), Christophe Bougault-Grosset, Jean-Marc Favre, Mountain Path, Atypique, Adobe Stock - DR.

Mégève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Chers habitants, résidents et amis de Megève,

L'été qui a été studieux nous a néanmoins offert un calendrier d'animations, d'événements et d'expositions que nous avons pu tous apprécier à Megève cette année encore.

Régie par le code électoral, ma prise de parole en tant que Maire respectera les règles qui nous sont imposées à tous pour le bon déroulement d'une période que je souhaite empreinte de respect et de bienveillance.

L'actualité internationale et nationale est suffisamment lourde sans que nous n'ajoutions un climat laborieux dans la vie quotidienne de notre village.

La saison à venir s'annonce plus clémence avec la garantie de l'ouverture du domaine du Mont d'Arbois. Et la gestion des grands projets annoncés et programmés ne sera pas retardée par cette période durant laquelle la communication se doit d'être mesurée.

La vie d'une commune ne peut pas être mise sur « pause » et la continuité des services publics se doit d'être assurée.

Je vous souhaite à tous un bel automne.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Catherine Jullien-Breches".

DOMAINE SKIABLE DU MONT D'ARBOIS

UNE OUVERTURE GARANTIE !



Délégation de Service Public du Mont d'Arbois : 3 questions pour tout comprendre

① Pourquoi Megève doit-elle verser une redevance à Saint-Gervais ?

Parce qu'une partie des remontées mécaniques du Mont d'Arbois se situe sur le territoire de Saint-Gervais, en devenant gestionnaire unique du domaine, Megève doit compenser cette mise à disposition.

② Que change l'accord signé ?

Il transfère à Megève la gestion de la partie « Saint-Gervolaine » du Mont d'Arbois jusqu'au 30 avril 2049. Megève est désormais autorité concédante unique : elle gère l'exploitation, prépare les investissements, et peut relancer une DSP sur l'ensemble du Mont d'Arbois pour l'avenir.

③ Quel avenir pour le domaine du Mont d'Arbois ?

L'accord garantit :

- l'ouverture du domaine dès l'hiver 2025-2026,
- un nouveau contrat de DSP du Mont d'Arbois à partir du 15 avril 2026, avec des **investissements obligatoires pour moderniser le secteur**, dont le changement rapide de la télécabine du Mont d'Arbois,
- la préservation de l'identité du Mont d'Arbois, cœur historique du ski à Megève et pilier du forfait Évasion Mont-Blanc.

Qu'est-ce qu'une délégation de service public (DSP) ?

C'est un contrat par lequel la commune confie à un opérateur privé la gestion d'un service public (ici, les remontées mécaniques). L'exploitant perçoit les recettes (forfaits de ski) et s'engage en contrepartie à assurer le service, à entretenir les équipements et à réaliser des investissements lourds.

Qu'est-ce qu'une autorité concédante ?

C'est la commune qui garde la responsabilité du service public : elle fixe les règles du jeu dans un cahier des charges, contrôle l'exploitant, et veille à ce que l'intérêt général soit respecté.

Dans le cas du Mont d'Arbois, **la commune de Megève devient l'autorité concédante unique** jusqu'au 30 avril 2049.



Délégation de Service Public du Mont d'Arbois : un accord stratégique pour l'avenir

Après 18 mois de tensions et d'incertitudes, la situation du Mont d'Arbois est enfin clarifiée et sécurisée grâce à un protocole d'accord signé entre les communes de Megève et de Saint-Gervais.

Concrètement, la commune de **Saint-Gervais a transféré à Megève la gestion des remontées mécaniques du Mont d'Arbois situées sur son territoire**, jusqu'au 30 avril 2049. Cela signifie que la commune de Megève devient **l'autorité concédante unique** : elle gère désormais en toute autonomie l'exploitation du domaine skiable du Mont d'Arbois ainsi que sa modernisation.

Cet accord présente plusieurs garanties essentielles :

- **L'ouverture du domaine dès l'hiver 2025-2026**, évitant une fermeture catastrophique pour nos socio-professionnels et pour l'économie locale.
- **La visibilité et la sécurité juridique jusqu'en avril 2049**, qui permettent d'inscrire l'exploitation du Mont d'Arbois dans la durée et d'en préserver l'identité historique.

• **La relance d'une nouvelle délégation de service public (DSP)** : le contrat actuel avec la Société des Remontées Mécaniques de Megève s'achève le **14 avril 2026**. La passation d'une nouvelle DSP de longue durée sera prochainement lancée. À compter du **15 avril 2026**, un nouvel exploitant sera désigné, et il aura l'obligation contractuelle d'investir dans la modernisation du domaine.

Après 18 mois de tensions et d'incertitudes, c'est enfin une page qui se tourne.

Je crois que c'est un accord qui est clair et équilibré qui a été trouvé et qui va permettre aujourd'hui d'assurer l'avenir du Mont d'Arbois... Megève va reprendre jusqu'en 2049 la gestion de la partie Saint-Gervolaine du Mont d'Arbois... ce soir c'est une victoire collective et constructive et je me réjouis du dénouement trouvé autour de la DSP de la Princesse et remercie les maires concernés et la société des remontées mécaniques.

Je veux également remercier l'association Vivre au Mont d'Arbois, dont l'engagement constant et la volonté de rapprochement ont joué un rôle décisif dans la recherche de solutions... c'est une issue et une victoire avant tout pour le territoire.

**Déclaration après le Conseil Municipal
du 16 septembre 2025**



Concernant la redevance annuelle versée par la commune de Megève à la commune de Saint-Gervais, il est important d'expliquer son fondement :

- cette somme n'est **pas une concession ou un « cadeau »**,
- c'est une **obligation légale** liée au droit d'exploitation des remontées mécaniques situées sur le territoire de Saint-Gervais,
- en devenant l'exploitant unique, Megève doit **compenser la commune propriétaire du terrain et des remontées mécaniques**, comme le ferait un colocataire devenu locataire unique.
- cet accord a été validé par le contrôle de légalité, et la Préfète de Haute-Savoie elle-même a reconnu qu'il s'agissait d'un **résultat solide, équilibré et favorable à la commune de Megève**.

Il s'agit d'un **accord stratégique** qui :

- garantit l'autonomie de gestion jusqu'en avril 2049,
- ouvre la voie à la modernisation du Mont d'Arbois et à la réalisation d'investissements lourds,
- préserve l'identité et l'exploitation d'un domaine historique qui constitue le cœur du forfait **Évasion Mont-Blanc**.

Cette fin de conflit entre Megève et Saint-Gervais née d'un accord stratégique garantit l'autonomie de Megève jusqu'en avril 2049 et ouvre la voie de la modernisation du domaine skiable du Mont d'Arbois.

INAUGURATION DU NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE





VIVE LA RENTRÉE !

Bienvenue à Aurélie !

Aurélie Angelloz-Nicoud a toujours exercé dans les métiers de la Petite Enfance depuis l'obtention de son diplôme d'éducatrice de jeunes enfants il y a maintenant 20 ans. Originaire de Haute-Savoie, elle a alterné les saisons d'hiver et d'été dans les mêmes structures en tant que responsable de garderie touristique, entre montagne et bord de mer, pendant 8 ans.



Aurélie

« Dès ma formation, cette question des conditions d'accueil des vacanciers, souvent présents pour une seule semaine et qui parfois même ne parlaient pas français était un sujet qui m'intéressait beaucoup. Comment leur offrir un confort et une sécurité qui leur permettent d'évoluer en toute confiance ? Pour cela j'ai développé de grandes capacités d'organisation et d'adaptation, aidée par une équipe stable sur laquelle j'ai pu me reposer ».

L'amour l'a ensuite menée en Moselle où elle a assumé les fonctions d'adjointe de direction d'un multi-accueil avant de prendre la responsabilité d'une micro-crèche. Décidant de se diversifier et d'enrichir son parcours, elle a ensuite été animatrice de relais petite enfance et d'ateliers itinérants parents-enfants.

L'opportunité s'est présentée de revenir s'installer en famille en Haute-Savoie. Ravie de retrouver « ses » montagnes, elle l'est également d'avoir intégré les équipes et pris la direction de la Grande Crèche **depuis le 1^{er} septembre**.

« Je pense que mes différentes expériences, mon sens de l'organisation et de l'adaptation me permettront d'apporter ma touche personnelle à ce poste. La bienveillance adressée aussi bien aux enfants qu'aux adultes est aussi à mon sens un élément essentiel au bien-vivre ensemble ».

Ouverture du LAEP

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent LAEP est ouvert **jusqu'au 17 décembre**, tous les mercredis hors vacances scolaires et jour férié, de 9h à 11h.

Crèche touristique | 26 allée des Lutins

Du changement du côté de l'accueil touristique

L'accueil des vacanciers aux P'tites Frimousses sera de nouveau effectif pour cet hiver, dès Noël jusqu'au mois de mars **du lundi au vendredi pendant les périodes de vacances** et désormais **du mardi au samedi en dehors de ces phases**.

La structure sera fermée le jour de Noël. Dès le mois d'avril, elle accueillera 8 à 10 enfants du territoire, afin d'augmenter la capacité d'accueil du service petite enfance.

RENSEIGNEMENTS :
Service Enfance : 04 50 58 77 84

Le temps de la rentrée est arrivé !

Le mois de septembre est accompagné chaque année de ses rendez-vous incontournables de rentrée. 2025 n'a pas dérogé à la règle !

Lundi 1^{er} septembre, outre une reprise dans leurs nouveaux locaux pour les enfants de l'école Henry-Jacques Le Même, le reste des élèves de Megève a également retrouvé les bancs de l'école pour les primaires de Saint Jean-Baptiste ainsi que les 6^{ème} des deux groupes scolaires avant l'ensemble des collégiens mardi 2.

Des temps traditionnels auxquels Madame le Maire et l'adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires assistent chaque année et apprécient saluer comme une étape importante de la vie scolaire.

Jeudi 4 septembre, elles ont également partagé un instant dédié avec les nouveaux petits de maternelles des deux écoles, une fois les rituels des 1^{ers} jours installés. Entre chants et échange de récits de rentrée, elles en ont profité pour leur offrir la peluche de Billy Bosteu, mascotte de Megève, qu'ils chériront sans aucun doute toute l'année.



Et la reprise des adultes dans tout ça !

Jeudi 18 septembre, ce sont les équipes de direction, du corps professoral et des services Enfance, Jeunesse et Vie scolaire qui ont profité d'un moment de partage au cours de l'incontournable

« pot des enseignants ».

Organisé pour l'occasion dans la cour de l'école Henry-Jacques Le Même, il a permis aux collaborateurs des établissements Saint Jean-Baptiste et du collège Emile Allais de découvrir lors d'une visite privée les nouveaux aménagements de la structure : du réfectoire, aux salles de classe en passant par l'espace motricité, la bibliothèque ou les nouveaux bureaux... chacun a pu apprécier le confort de ce nouvel outil de travail pour les encadrants et d'apprentissage pour les élèves.

En ouverture de cette rencontre, le temps de discours a permis de présenter les sept nouveaux professeurs au sein des écoles et collèges ainsi que la nouvelle accompagnante AESH et les deux assistants d'éducation du collège Emile Allais.



Du côté des départs, un hommage tout particulier a été rendu à **Marie-Jo Dupuis** qui a pris sa retraite de professeur des écoles en juin 2025 après **38 ans de carrière** dont 36 consacrés à l'école Saint Jean-Baptiste où elle pensait pourtant, à son arrivée, ne rester que quelques mois. Elle a été titulaire en 1992 après de 3 ans de remplacements dans l'établissement. Elle a d'abord enseigné durant 15 années auprès des classes de maternelles avant de prendre en charge des primaires, du CP au CE2.

« Je n'ai jamais ressenti d'ennui dans mon travail, j'ai fait évoluer mes méthodes d'enseignement au fur et à mesure des années en fonction des consignes de l'éducation nationale et surtout j'ai dû me former à l'informatique, qui n'était pas du tout mon point fort ! Pour cela, j'ai pu compter sur mes collègues, comme pour de nombreux autres sujets. Il y a toujours eu beaucoup d'entraide entre nous. »

Marie-Jo n'a pas fait le décompte du nombre d'élèves qu'elle aura eu en classe mais elle évoque une certaine émotion à avoir enseigné auprès d'enfants d'anciens élèves. Pour garder un souvenir impérissable de sa fin d'année scolaire 2025 et de sa carrière d'enseignante, elle a organisé un séjour en montagne avec sa classe de CE1-CE2 au cours duquel elle a emmené tous ses élèves au refuge de Tré la Tête. Une fierté partagée avec ses écoliers qui en parlent encore !

Nous lui souhaitons désormais une retraite bien méritée auprès de sa famille et une belle année scolaire à tous ceux qui œuvrent chaque jour au bien-être et à l'épanouissement de nos enfants.

De nouveaux membres au CME

Le Conseil Municipal des Enfants de Megève avait été élu pour la 1^{re} fois fin septembre 2023 pour deux années. Intégrant 8 élèves des classes de CM1 et CM2 des établissements Henry-Jacques Le Même et Saint Jean-Baptiste, de nouvelles élections ont été organisées vendredi 3 octobre dans chacun des groupes scolaires.

Espace d'expression et de participation

à la vie du village, le CME permet aux enfants de se familiariser avec les principes démocratiques. Véritable instance municipale, il leur offre la possibilité de gérer un projet dans son intégralité et de porter les idées de l'ensemble de leurs camarades.

Afin de pouvoir se présenter, les candidats devaient répondre à plusieurs critères : **être scolarisés à Megève et y résider, vouloir s'investir pour deux ans dans les actions et cérémonies communales et présenter un projet utile à l'intérêt général** par le biais d'une campagne qu'ils ont pu mener entre le 22 et 29 septembre. Vendredi 3 octobre, sous l'encadrement de la Direction Enfance de la commune, l'ensemble des élèves de CM ont découvert le protocole inhérent au vote : isoloir, urne, émargement, comptage des voix... avant d'apprendre qui étaient leurs nouveaux élus !

Comme sur les deux années précédentes, les 8 membres du CME se réuniront sur le temps de la pause méridienne **toutes les 7 semaines** afin d'évoquer avec les élus de la commune, et sous la supervision de la Direction Enfance, leurs visions et projets qu'ils souhaiteraient réaliser.

Banc de l'amitié, hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux, plantes vertes dans les classes sans oublier collecte de livres, rencontres et jeux à l'EHPAD Les Monts Argentés, présence aux cérémonies officielles, visite du Sénat... sur ces deux dernières années de nombreuses actions s'articulaient autour de la thématique du développement durable ou du partage. Nul doute que les nouveaux élus foisonneront de nouvelles idées aussi remarquables !



Trois des précédents élus, Louis, Romain et Sofia désormais au collège, ont souhaité poursuivre le mandat pour deux nouvelles années ; ainsi **les primaires devaient élire trois élèves au public et deux au privé dans les classes de CM.**



Constitution du CME 2025

École Henry-Jacques Le Même | Collège Emile Allais

Louis Forcheron → 5^{ème}
Inès-Camille Benboubaker → CM2
Liam Mollier-Camus → CM2
Emma Vidal → CM2

Établissements Saint Jean-Baptiste

Romain Gaudiche → 5^{ème}
Sofia Ponce Perez → 5^{ème}
Esteban Carreras → CM2
Charlie Laugier → CM2

INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



Le Local Jeunes

Automne 2025

Les travaux sur le chantier du local Jeunes, interrompus en partie cet été, ont repris avec l'achèvement de la toiture au mois de septembre. **Les menuiseries, l'isolation extérieure et intérieure seront terminées pour l'hiver** tandis que l'aménagement du bâtiment se poursuivra avec une livraison probable sur le **début de l'année 2026**, induisant un léger décalage dans la date de réception.

Pour mémoire, **le local route de la Plaine** va permettre aux adolescents de profiter d'un **espace dédié de 120 m² intégrant zones d'activités avec billard, babyfoot, vestiaires et sanitaires et un bureau pour le service Jeunesse.**

€ Budget : 670.800 € TTC



La cuisine centrale

2026

L'ancien site de l'école maternelle Henry-Jacques Le Même, qui va être transformé en une cuisine centrale, une salle polyvalente et un accueil de loisirs, devrait connaître une **1^{ère} phase de désamiantage début 2026**, après le dépôt du PC dans le courant de l'automne.

La majeure partie du bâtiment et la moitié de la toiture vont être conservés et une extension sera adjointe. Dans ce projet, la commune est accompagnée par un bureau d'études pour le réemploi de l'existant : bois de charpente, dalles acoustiques, luminaires et huisseries, détournement d'une partie du bois... permettant d'intégrer un volet sobriété.

€ Budget : 5.200.000 € TTC



Le Palais

Automne 2025



Parking du Casino

Automne 2025

Après une intervention d'environ 2 semaines en septembre, à proximité de l'entrée abonnés, pour l'installation de **9 points de charge pour véhicules électriques**, nécessitant également la **création d'un mur coupe-feu** répondant aux normes de sécurité, c'est au niveau -1 que des travaux vont être réalisés **à partir de la mi-octobre** pour étayer le sous-sol qui sera fermé sur une durée d'environ 1 mois.

€ Budget : 107.400 € TTC

Les travaux pour la couverture thermique du bassin extérieur de la **balnéoforme**, ont débuté par quelques interventions qui se prolongeront après les vacances de la Toussaint pour les plus grands ouvrages, afin de permettre son **ouverture en intégralité sur cette période**. Cet équipement permettra une économie significative d'énergie.

Le chantier concernant la réfection du **bassin olympique** qui devait débuter en septembre 2025 est **reporté à l'automne 2026** de manière à faire coïncider la réalisation du cahier des charges et d'un planning en cohérence avec l'exploitation du bassin. Les travaux porteront sur le volet étanchéité, le remplacement du carrelage par une cuve inox, la reprise des plages, de la dalle du Sport's Bar et des pédiluves. Le système de traitement d'eau sera également changé et une couverture thermique installée pour répondre aux enjeux de performance énergétique.

€ Budget balnéo : 354.600 € TTC



Parking de l'Office de Tourisme

2026

Les consultations pour le projet de réfection du parking de l'Office de Tourisme vont être lancées **courant octobre** afin d'envisager une notification des entreprises en février 2026 et un démarrage des travaux visé au 2^{ème} semestre. Pour rappel, la rénovation repose sur une modification des façades, la reprise de l'étanchéité et des sanitaires publics, la sécurisation des circulations piétonnes et l'installation d'un ascenseur pour l'accès PMR. Le réaménagement du square de la Baronne de Rothschild est également prévu, tout en conservant son implantation d'origine.

€ Budget et calendrier :
en cours de finalisation



Toiture Autogare

La toiture de l'autogare bénéficie d'une reprise de sa couverture.

Le chantier entamé en septembre s'achèvera **fin février 2026**.

€ Budget : 538.120 € TTC

Subvention

Département de la Haute-Savoie
→ 175.000 €

Le Maz

Le bâtiment situé à proximité de la chapelle du Maz va être réhabilité afin d'en **améliorer l'étiquette énergétique et de rénover les trois logements communaux**. Les travaux ont débuté avec la phase de désamiantage.

€ Budget : 600.000 € TTC



Altiport

Une 1^{ère} phase de travaux, précédemment réalisée par Enedis, a permis de créer des compteurs individuels pour chaque entité. Désormais un prestataire intervient pour effectuer les raccordements à chacun des tableaux électriques, **jusqu'à la fin du mois de novembre** et réaliser une **mise en conformité de l'ensemble des installations électriques du site**.

€ Budget : 150.000 € TTC

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

Route du Jailet (secteur télécabine)

Automne 2025



La 2^{ème} tranche des travaux de la route du Jailet a été lancée au mois de septembre avec la reprise des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs programmés jusqu'au niveau de la télécabine ainsi que l'implantation d'un trottoir. La déviation en double-sens devant le parking du Jailet est de nouveau effective le temps des interventions.

Les enrobés définitifs sont planifiés pour le **printemps 2026**.

€ Budget global de l'opération :
788.725 € TTC



Route d'Odier

Automne 2025

Le chantier a débuté au mois de septembre pour la 2^{ème} phase qui concerne jusqu'au chemin des Ânes avec la reprise et la mise en séparatif des réseaux humides et la création d'un trottoir sur le côté droit de la chaussée. Les enrobés définitifs seront réalisés au **printemps 2026** de même que l'enfouissement des réseaux secs.

Les interventions avancent également sur le bassin de rétention avec son raccordement aux réseaux nécessitant depuis la mi-septembre une emprise sur la RD1212 et la mise en place d'une **circulation alternée certainement jusqu'à la fin du mois d'octobre**.

L'accès au carrefour du chemin des Ânes sera condamné pendant 3 semaines à partir de la mi-octobre obligeant les usagers et riverains à emprunter un itinéraire par le pont d'Arbon ou la RD1212.

€ **Budget global de l'opération :**
2.434.207 € TTC

Subvention

Département de la Haute-Savoie
→ 80.690 €

Réalisations d'enrobés

Automne 2025

Des travaux de réfection des enrobés sont intervenus sur ces différentes voies :

- **Rue des Torrents**
€ Budget : 144.000€ TTC
- **Route de Rochebrune**
€ Budget : 151.500€ TTC
- **Route du Villard**
€ Budget : 64.000€ TTC
- **Route de Prariand**
€ Budget : 43.000€ TTC
- **Route du Jailet**
€ Budget : 40.000€ TTC
- **Rue du Crêt du Midi (à venir)**
€ Budget : 42.350€ TTC



Réservoir de la Livraz



Fourniture en eau potable : Forage de Cassioz et réservoir de la Livraz

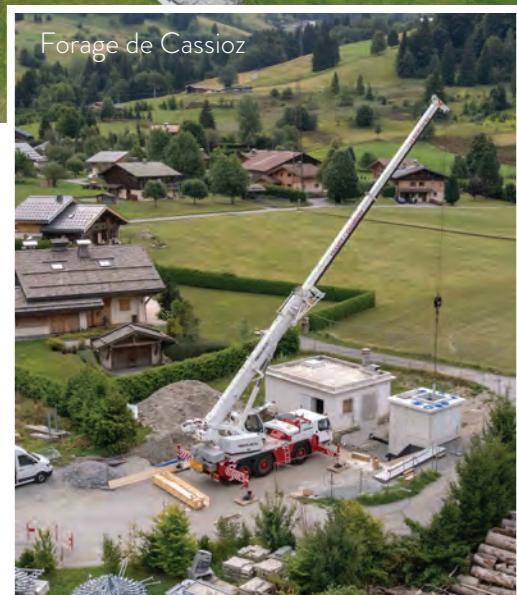
Megève bénéficie de **deux grands sites d'acheminement en eau potable** ; l'alimentation est assurée à 98% par le site de la Livraz, avec pour particularité de profiter d'une distribution gravitaire. Le forage de Cassioz lui n'intervient que pour **supplémer aux besoins, dès que la fourniture n'est plus suffisante** (sécheresse, périodes de forte fréquentation), le forage fournissant une eau de très bonne qualité. Ces prélevements n'interviennent que très ponctuellement et avec des quotas réglementés.

Cet été, **l'installation de Cassioz** a connu un chantier de reprise pour **remplacer les deux forages existants réalisés en 1973** (diesel et électrique). Des travaux d'inspection en 2022 avaient pointé une forte dégradation des deux forages avec une perte de production de plus de 30% pour l'électrique et quasiment inexploitable pour le diesel.

En 2023, un nouveau forage de 33.9m de profondeur avec tubage inox était réalisé afin de pouvoir installer deux pompes. Après une première série d'essai cette même année, aujourd'hui les travaux permettent la **mise en place de deux pompes de 125 m³/h** pouvant, si besoin, fonctionner en simultané. Le raccordement de ces deux pompes au réseau est opérationnel pour une **mise en exploitation depuis la fin du mois de septembre**. Un petit bâtiment a également été construit au-dessus du puit de forage.

Du côté de **la Livraz**, dans le courant de l'automne, **la plus grande des cuves de 4.500 m³** va être remplacée.

€ Budgets : 540.000€ TTC pour Cassioz & 696.485€ TTC pour la Livraz



Subvention forage

Département de la Haute-Savoie

- 93.900 € pour la création
- 108.180 € pour l'équipement

Cassioz



Le petit pont de Cassioz, traversant le ruisseau, est sujet à une **rénovation ainsi qu'un élargissement des girations** qui devraient intervenir au printemps 2026. **Une réunion publique se tiendra jeudi 13 novembre** en salle Hysope (communication à venir).

Au niveau du pont dominant l'Arly, **les berges en amont vont être reprises sur 250 mètres linéaires** de manière à intervenir sur un affaissement et à sécuriser le pont. Le chantier devrait se dérouler en 2026.

ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Une campagne d'identification des bâtiments d'intérêt patrimonial ou architectural

Par délibération du 6 mai 2025, le Conseil municipal a approuvé la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune.

À l'occasion de l'enquête publique, de nombreuses contributions ont souligné le nombre important de bâtiments repérés comme présentant un intérêt patrimonial ou architectural et regretté que les choix de repérage n'aient pas été suffisamment explicités.

Le commissaire enquêteur n'ayant formulé qu'une recommandation sur ce point, le PLU a été approuvé sans modification.

Toutefois, soucieuse d'apporter une réponse aux préoccupations exprimées, Mme le Maire s'est engagée à programmer rapidement une nouvelle procédure d'évolution du PLU.

Dans ce cadre, la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial, qu'ils soient de villégiature ou agropastoraux, sera revue et enrichie afin de recenser de façon plus exhaustive et justifiée les constructions concernées. Pour chaque bâtiment retenu, une fiche descriptive sera établie précisant :

- les raisons de son inscription en tant que bâtiment d'intérêt patrimonial ou architectural,
- les types de travaux autorisés et ceux qui seront interdits afin d'assurer sa préservation.

Il ne s'agit pas de repérer un plus grand nombre de bâtiments, mais de mieux repérer. L'objectif est double : d'une part, ne conserver dans la liste que les constructions présentant un intérêt patrimonial et architectural fort ; d'autre part, établir une réglementation simple et précise qui permettra aux propriétaires de faire évoluer leurs

bâtiments tout en garantissant leur préservation et leur conservation, au bénéfice de la qualité architecturale et paysagère de Megève.

Préalablement à cette procédure, une campagne d'identification sur site sera menée d'ici la fin de l'année 2025. Cette mission a été confiée à un agent communal guide du patrimoine et à un architecte-conseil en patrimoine. Ils seront amenés à parcourir le territoire communal pour observer les bâtiments présentant un intérêt.

Il est important de préciser que les intervenants **n'entreront pas sur les propriétés privées** : l'identification sera réalisée uniquement depuis la voie publique.

À l'issue de cette campagne d'identification et dès le début de l'engagement de la procédure d'évolution du PLU, **une phase de concertation sera organisée avec les propriétaires concernés**. Elle permettra de présenter les résultats du repérage et de recueillir les observations avant l'ouverture de l'enquête publique. Cette étape garantira une meilleure compréhension des enjeux et favorisera l'adhésion autour de la démarche.

Au travers cette mission, **Megève s'engage** à protéger et mettre en valeur le patrimoine sans pénaliser les propriétaires, en conciliant respect de l'histoire locale, préservation de l'identité architecturale et accompagnement des évolutions nécessaires à la vie des bâtiments.

La Commune remercie par avance les propriétaires pour l'accueil qu'ils réservent à ces intervenants.



Développement Durable à Megève : pédagogie et sensibilisation

Associé à l'événement à l'échelle nationale, du 23 au 26 septembre, Megève a organisé son Village du Développement Durable. Ateliers, expositions et conférences gratuits ont été proposés pour aborder de manière ludique et interactive les grands enjeux de la transition écologique : sobrétet énergétique, préservation de la biodiversité et adaptation au changement climatique.



Des formats pensés pour être accessible à tous publics, aux scolaires notamment : bonnes pratiques dans les zones humides, découverte des forêts depuis le canapé forestier, expositions, ateliers sur les pouvoirs des plantes, l'observation de la faune. Deux conférences données par Morad Aït-Habbouche, grand reporter producteur des documentaires « Sale temps pour la planète » ont permis d'aborder les menaces pour nos montagnes et la fonte des glaciers avec la Mer de Glace.

Cette semaine aura également permis de lancer officiellement le programme participatif « Aux arbres citoyens » et de partir à la découverte d'essences d'arbres locales au travers un protocole d'observation. Un parcours que la population pourra désormais suivre en autonomie et auquel elle sera invitée à contribuer (voir paragraphe ci-contre).

Au total, entre scolaires et habitants, ce sont **550 personnes** qui ont pu profiter de ces initiatives, qui se poursuivent avec de nouveaux rendez-vous :

VENDREDI 10 OCTOBRE
« La Nuit de la Chouette de Montagne »
 ⏰ de 14h à 17h
 🗺 Mezzanine de l'auditorium, Le Palais

SAMEDI 11 OCTOBRE
Soirée « Le Jour de la Nuit » dédiée à la nuit avec sorties nature, astronomie, lectures de contes, observation des constellations à l'œil nu et au télescope et extinction des lumières
 🗺 Rendez-vous au Palais à partir de 17h30 et au Calvaire de Megève à 19h

Atlas de la biodiversité :

observez, partagez et protégez !

Cette semaine du Développement Durable a aussi été l'occasion de lancer **deux initiatives de sciences participatives au cœur de l'atlas de la biodiversité**. L'objectif de cet atlas est de recenser la faune et la flore présentes aux alentours de Megève. Si nous travaillons avec des scientifiques et associations expertes, nous avons aussi besoin de **vos observations** lors de vos balades dans la nature, ou dans le village.

Partager vos observations, c'est déjà protéger la nature, en nous aidant à mieux la connaître.

Deux premiers projets de science participative sont désormais accessibles au public, depuis le site Megève s'engage : **à vous de jouer !**



Un sentier d'observation des arbres « Aux Arbres Citoyens ! »

Suivez ces panneaux pour (re)découvrir les arbres ornementaux du centre-ville comme le sorbier des oiseleurs et les forêts anciennes autour du Calvaire, riches en hêtres et autres essences remarquables. Observez leur évolution au fil des saisons, l'ouverture des bourgeons, la floraison, le changement de couleurs, la chute des feuilles...

Comment contribuer ?

Scannez avec votre smartphone le **QR-code** du panneau en bois sur l'arbre observé, et **répondez à des questions** très simples et rapides pour aider la science. Le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA Mont-Blanc) analyse ensuite toutes les données. **N'hésitez pas à contribuer à chaque changement que vous observez !**



Avis de recherche : avez-vous vu des chauves-souris ?

Les chauves-souris font partie des animaux méconnus, bien souvent craints et pourtant si inoffensifs et fragiles, avec une population en baisse. Pour les aider, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) cherche à les inventorier, et lance cet avis de recherche pour que chacun puisse faire remonter la présence de chauves-souris qu'il observe chez lui.

C'est une enquête en ligne très simple, pour partager où vous avez pu observer des chauves-souris, idéalement en statique : derrière des volets, dans votre grange, dans un arbre, les cavités d'une falaise... Alors n'hésitez pas à remplir le formulaire. Si vous le souhaitez, un spécialiste de la LPO pourra prendre contact avec vous pour vous apporter des informations sur ces chiroptères.



Conférence de Blaise Agresti

Guide de haute montagne, en charge du PGHM à Chamonix pendant plus de 20 ans, Blaise Agresti interviendra sur les sujets de transition et de gestion de crises, donnant des clés pour avancer dans l'incertitude, faire face aux crises, avec des exemples inspirés de sa riche expérience de la haute montagne et de l'esprit de cordée.

En amont de cette soirée, ouverte à tous, dans le cadre de la démarche RSO « Megève s'engage », les agents de la commune auront été sensibilisés à ces sujets lors d'un temps d'échanges dédié.

Jeudi 13 novembre à 20h - Salle Mageva, le Palais
Accès libre dans la limite des places disponibles

Les premiers pas des deux Aires Terrestres Educatives à Megève

Les deux classes double-niveaux CM1-CM2 des écoles Henry-Jacques Le Même et Saint Jean Baptiste s'embarquent dans l'aventure des Aires Terrestres Educatives, dispositif porté par l'**Office français de la biodiversité (OFB)** et soutenu par le ministère chargé de l'éducation nationale. Il vise les élèves du CE2 au lycée.

Les aires éducatives sont de **petits espaces naturels gérés de manière participative par les élèves**, encadrés par leurs enseignants et un organisme compétent en éducation à l'environnement. C'est **Ide-ô**, association basée aux Houches, spécialisée dans l'accompagnement des écoles vers le lien à la nature et l'école du dehors, qui animera la démarche avec les deux classes de Megève, en lien avec leurs professeurs.



Montagne Zéro Déchet Sauvage : un nouveau site pilote à la Livraz

Signataire de la **Charte Montagne Zéro Déchet Sauvage 2030**, avec de nombreuses actions comme **Ménage ta Montagne**, la commune de Megève souhaite aller plus loin en instaurant un **site pilote** sur le domaine de la Livraz.

Ce domaine est à la fois site de ski de fond, de restauration l'hiver et salle de réception communale. La zone s'étend sur 1 Ha et l'expérimentation « zéro déchet » consistera en :

- **l'engagement éco-responsable pour l'exploitation du restaurant,**
- **au ramassage de déchets sur une zone délimitée en extérieur.**

Concrètement, le restaurant devra s'engager à mettre en pratique certaines actions dans le cadre de la convention d'occupation et d'exploitation qui le lie à la commune : zéro emballage individuel, service zéro déchet, gestion des bio-déchets, sensibilisation des salariés... Avec pour objectif de contribuer à **réduire son impact environnemental**, mais également **sensibiliser et inciter les clients**.



Pauline Rossi d'Ide-ô a encadré les scolaires pour un premier temps de familiarisation avec les parcelles municipales dans le secteur du **Calvaire et l'Alpage du Perray**, des écosystèmes variés soumis aux activités humaines (agriculture et tourisme) qui promettent de riches apprentissages.

Pour elle : « *L'objectif, au fil de l'année, sera de connecter les élèves au patrimoine historique, culturel, humain et naturel de secteurs emblématiques de la commune, proches des écoles, et à comprendre les liens et les impacts des différents usages de ces sites par l'Homme. La méthodologie de l'ATE permet de construire la conscience écologique des élèves et leur lien à la nature. Elle assure aussi le renforcement de leur conscience citoyenne : ils s'engagent dans un projet de protection de la biodiversité, pour le bien commun en prenant des décisions collectivement et en organisant leur action de la manière la plus autonome possible.* »



à adopter des pratiques zéro déchet dans leur vie quotidienne. Ces actions engagent l'exploitant tout au long de la période d'exécution de la convention. Des contrôles pourront être effectués par les services de la mairie.

En complément, la commune crée sur les abords extérieurs du bâtiment, une zone d'étude des déchets appelée « *Adopt'1 spot* » : un programme de suivi scientifique sur 3 ans, avec des ramassages réguliers et normés, dont le but est de caractériser finement les déchets, suivre leur évolution et surtout mettre en place un plan d'action renforcé de ramassage, sensibilisation ou réduction des déchets à la source.

ASSOCIER PATRIMOINE & DÉCOUVERTE



Expositions, projections, visites guidées, conférences, ateliers... Megève s'attèle à offrir toute l'année un accès facilité à la culture. Durant les Journées Européennes du Patrimoine, elle a une fois encore invité le public à une immersion culturelle et patrimoniale.

Ne faisant pas exception, cette année encore, le service Culture de la commune avait préparé un programme varié pour le week-end du 20 et 21 septembre, suivant la démarche européenne des Journées du Patrimoine.

Les visites guidées du Calvaire et de l'Église Saint Jean-Baptiste ont captivé près de **45 personnes** les emmenant vers une découverte de ces édifices cultuels sous le sceau historique.

La « Face cachée » du Palais a attiré plus de **20 personnes** sur les samedi et dimanche, jauge maximale autorisée, pour une exploration des coulisses de ce bâtiment magistral.

Le parcours culturel se diversifiait aussi avec les différentes expositions : **Tops of Pop**, **Balade Mégevanne** ou encore **Ce monde qui nous entoure** et sa découverte commentée par l'artiste David Carpano lui-même, arrosée de quelques gouttes de pluie. Elles ont réuni près de **120 spectateurs** parmi lesquels certains ont pu prolonger avec la conférence de Sébastien Savoy, historien et spécialiste du patrimoine savoyard sur « Les mappes sardes, le plus ancien cadastre cartographié d'Europe » ou la projection du documentaire « Bâtisseurs de rêve » de Catherine Dupuis témoignant de l'histoire des grandes stations des Alpes. Deux rendez-vous qui ont enchanté plus de **70 personnes**.

La Micro-Folie du samedi proposait avec « Objectif Collection » une séance du musée numérique autour de la richesse et la singularité de deux territoires : Auvergne Rhône-Alpes et Île-de-France. Puis s'inspirant de la thématique 2025 des JEP, le patrimoine architectural, l'atelier qui a suivi permettait aux participants d'endosser le rôle de charpentier en reconstituant en 3D des charpentes de la nef et du chœur de la cathédrale Notre-Dame de Paris. La médiathèque a mis également une sélection d'ouvrages à disposition des lecteurs sur l'architecture ainsi que des jeux de société sur les Monuments historiques.

Au Calvaire, dans le jardin du Musée de l'Ermitage, près de **15 artistes en herbe** ont pu s'initier à **l'art du carnet de voyage** sous le regard avisé d'Elisabeth Socquet-Meilleret, peintre aquarelliste qui expose ses œuvres au cœur de la rétrospective **Balade Mégevanne**.



Une nouvelle édition des JEP qui aura séduit un large public, convié à poursuivre sa promenade culturelle durant tout l'automne, avec **Tops of Pop** à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, **Ce Monde qui nous entoure** au Jardin Alpin et **Croix-Moi** sur la montée du Calvaire.



UN FLEURISSEMENT DYNAMIQUE



Associée à la politique de fleurissement communal, l'implication constante des habitants est chaque année reconnue et encouragée au travers de l'organisation du concours de fleurissement. Un enjeu également pour le village qui prétendra en 2026 au renouvellement de son titre Village « 4 Fleurs ».

Le fleurissement participe pleinement à l'identité paysagère de Megève et reflète l'engagement de la commune en faveur d'un cadre de vie soigné et harmonieux. Cette approche, inscrite dans une volonté de mise en valeur du patrimoine naturel, s'appuie autant sur **les actions menées par le service des Espaces Verts que sur la mobilisation active des résidents**. Chaque année, leur contribution est mise à l'honneur à travers le concours de fleurissement, véritable temps fort de la vie communale.

Pour la nouvelle édition de cet événement floral, les participants ont, une fois de plus, répondu présents avec l'engagement de plus de **45 inscrits** parmi les catégories : chalets ou maisons avec jardins, appartements, fermes, hôtels et restaurants.



Échanges et récompenses autour du fleurissement

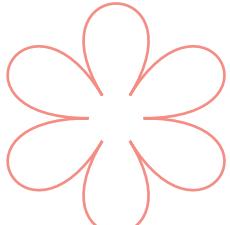


Mercredi 20 août, les participants au concours avaient été conviés à la Maison des Associations pour la soirée de remise de prix. Une cérémonie qui se veut un moment convivial d'échanges et au cours de laquelle les élus ont salué chaleureusement **l'investissement collectif dans l'embellissement floral du village**. Une dynamique partagée, qui avait pu être notée par les membres du jury lors de leur visite impromptue dans le courant du mois d'août pour réaliser leur classement dans les cinq catégories du concours.

Balcon fleuri, devanture d'établissements ou encore spacieux jardin, le jury a détaillé avec attention les compositions florales et apprécié la sensibilité, la créativité et le soin apportés par chacun à son espace. Chaque initiative a été reconnue et mise en valeur lors de cette soirée. Ainsi, les participants et lauréats ont reçu en fonction du palmarès des bons d'achat offerts par la Mairie à faire valoir dans les commerces partenaires mègevans, des fleurs par l'Ucharm, et un cadeau aux gagnants de la part des Amis de Megève et Demi-Quartier. L'incontournable photo de groupe a immortalisé l'instant, avant que tous ne partagent un verre, échangeant anecdotes et astuces de jardinage dans une ambiance chaleureuse.

Une diversité de contributions et une richesse de créations que le jury du label Villes et Villages Fleuris saura apprécier dans la globalité de la notation et de son appréciation de la démarche communale visant le renouvellement de son titre « 4 Fleurs » pour 2026.

Le palmarès 2025

1 Chalets ou maisons avec jardins	2 Appartements	3 Fermes	4 Hôtels	5 Restaurants
 Prix Excellence Carine ALLARD	 1^{er} prix Izaline ARVIN-BEROD	 Prix Excellence Katia ARVIN-BEROD	 1^{er} prix Hôtel La Ferme du Golf	 1^{er} prix Le Refuge du Calvaire
 1^{er} prix Nicolas et Pascale DUFOUR	 1^{er} prix ex-aequo Maryem EL MOUDANE	 1^{er} prix Rosine PERINET	 2^{ème} prix Hôtel Les Fermes de Marie	 2^{ème} prix Le Vieux Megève
 2^{ème} prix Albert ALLARD	 2^{ème} prix Anna GROSSET-JANIN	 2^{ème} prix Bernadette PERINET	 3^{ème} prix Hôtel des Cimes	 3^{ème} prix La Petite Crêperie
 3^{ème} prix Myrtille DRIEU	 3^{ème} prix Sarah GAIDDON	 3^{ème} prix Sylviane PAWICKI GAIDDON		

PROFITER D'UNE ÉCHAPPÉE CULTURELLE



Après une inauguration en juin 2024 et un premier spectacle en novembre 2025, Megève a lancé cet été la première saison culturelle de la salle Mageva, les Échappées Culturelles. Humour, danse, concerts, spectacles... elles offrent un panel de divertissements pour toute la famille.

En dehors d'un positionnement renforcé sur le secteur du séminaire et du tourisme d'affaires, la volonté de la commune avec la création de la salle Mageva, espace aux configurations modulables, était de pouvoir offrir une programmation facilitant l'accès à la culture à toute la population.

Les rendez-vous se font mensuels, en dehors des vacances estivales, et proposent une offre attractive avec des tarifs des plus accessibles, les thématiques pouvant séduire parents comme enfants.

Les dates à venir



SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 20h30

Pensé et créé par Sadeck Berrabah, Murmuration est un concept unique, fusionnant hip-hop, arts martiaux, danse contemporaine, ballet et dessin. Sur scène, 34 danseurs performent des tableaux à couper le souffle, géométriques et parfaitement synchronisés.

Dans **Murmuration Level 2**, la nouvelle version 2.0 du phénomène, vous retrouverez à la fois des moments iconiques et des tableaux totalement inédits, le tout sublimé par un nouveau concept lumière. Une expérience unique !



SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025 20h30

Bienvenue dans la petite rue Eugène Poubelle, d'apparence tout à fait normale mais détrompez-vous car des choses peu communes s'y produisent ! Tendez l'oreille... ici tout est musique, tout s'accorde, tout se transforme... La rue et ses éléments ont une seconde vie, et même parfois plus ! Laissez-vous porter par cet orchestre de brocante et son obsession de la récupération. Le bruit devient son, le bruit devient note, le bruit devient rythme. Un spectacle pour toute la famille qui reprend des **musiques pop** avec des **instruments créés entièrement en matériaux recyclés**.



MERCREDI 21 JANVIER 2026 20h30

Entre charge mentale, botox, notoriété et contradictions du quotidien, **Nawell Madani** revient plus mordante et sincère que jamais avec son nouveau spectacle « *Nawell tout court* ». Dans ce one-woman-show sans filtre, l'humoriste se livre avec une énergie contagieuse, mêlant confidences, personnages hauts en couleur, et réflexions piquantes sur la société, la famille, l'amour, les différences culturelles... et toutes ces petites galères qui nous parlent à tous.



VENDREDI 20 FÉVRIER 2026 20h30

Entre musique et souvenirs, avec « *Un P'tit Tour à deux* », **Yannick Noah** vous embarque pour une tournée acoustique et intime, portée par le sourire, le soleil et la bonne humeur. Accompagné de **Nicolas Paillet à la guitare**, il revisite ses plus grands tubes dans une version épurée, en toute simplicité. Entre deux chansons, il se livre avec sincérité, partageant des anecdotes et des souvenirs qui ont marqué son parcours. Un concert chaleureux et authentique, pensé comme une parenthèse hors du temps, au plus proche du public.

Tarifs (selon les dates)

Adulte	25€ à 32€
Réduit	23€ à 29€
Jeune	20€ à 27€
Enfant	12€ à 18€

Vous souhaitez profiter d'une réduction ?
Réservez en une seule fois 3 dates de spectacles et **bénéficiez de 10%** pour le tarif adulte et de la **3^{ème} place offerte** pour les enfants.

Renseignements et billetterie :
spectacles-megeve.fr
billetterie@megeve.fr



La programmation

Micro-Folie

VENDREDI 24 OCTOBRE de 16h à 18h

Dans la continuité du festival Toquicimes, projection « commentée » d'une playlist « *Gastronomie* » :

« De l'apéritif au dessert, de quoi vous mettre en appétit avec une sélection d'œuvres peintes commentées, depuis la Renaissance jusqu'à l'époque moderne ».

VENDREDI 12 DÉCEMBRE de 20h à 21h40

Projection du Ballet « *Le Parc* » de Wolfgang Amadeus Mozart, chorégraphie de Anjelin Preljocaj

« Dans un jardin à la française, le chorégraphe nous entraîne dans des jeux de séduction du Grand Siècle et du Siècle des Lumières en convoquant notre imaginaire classique musical ou littéraire ».

MARDI 23 DÉCEMBRE de 18h à 20h30

Projection « Concert de Noël avec Bis participatif, Orchestre de chambre de Paris, Accentus ».

Compositeur Georg Friedrich Haendel.

Auditorium du Palais. Accès libre dans la limite des places disponibles

Informations : Tél. 04 50 91 03 38
ou microfolie@megeve.fr

À Megève, la balade culturelle se poursuit tout l'automne au détour de plusieurs expositions.



Au jardin Alpin, c'est la nature qui se met en scène au travers des clichés du photographe animalier David Carpano.

Avec « **Ce monde qui nous entoure** », la trentaine de clichés exprime l'amour qu'il porte à son environnement et à la faune qu'elle abrite. Paysages et milieux naturels de son territoire natal n'ont plus de secret pour lui et deviennent le refuge de ses nombreuses heures d'affût lui permettant de capturer l'émotion d'instants volés de la vie sauvage.

Jardin Alpin et allée cavalière jusqu'au 6 mai 2026.

Au Palais, à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard, la rétrospective « **Tops of Pop** » donne à découvrir ou redécouvrir l'univers de l'artiste mègevan Olivier Tops. Vingt années de création qui auront vu émerger des techniques qui lui sont propres et dont il aura fait son mode d'expression. Ayant d'abord entamé sa carrière artistique en tant que photographe, très vite il a eu envie de créer en 3D : « *Nailshading* », « *Textportrait* », « *Smart Art* », « *3for1* »... il dévoile également sa toute dernière invention, le « *4for1* », avec une œuvre spécialement réalisée pour l'exposition.

Au Palais, tous les week-ends jusqu'au 7 décembre et du 18 octobre au 2 novembre, du mardi au dimanche, de 15h à 19h.



L'exposition « **Croix-Moi** » de Patrick Wack, prolongée jusqu'en mai 2026, vient agrémenter la déambulation artistique dans le village et rythme la montée du Calvaire de moments de songe. Les vingt tableaux laissent aux spectateurs une interprétation libre de clichés représentant des croix dans des lieux et scènes de la vie courante, saisie à Megève ou ailleurs...

Montée du Calvaire jusqu'au 4 mai 2026.

Une exposition célébrant Pierre Margara

À partir du **20 décembre**, l'Espace d'Arts moderne et contemporain Edith Allard se fera le lieu d'une rétrospective inédite du sculpteur Pierre Margara, figure incontournable de Megève et sculpteur reconnu à l'international.

« **L'intuition des cimes** », un parcours en trois temps, qui permettra au public de découvrir près d'une centaine de sculptures en bois, marbre et bronze, ainsi que son processus créatif via des études et dessins préparatoires, des moules et matières.

Du 20 décembre 2025 au 6 décembre 2026.



RETOUR SUR L'ÉTÉ

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

LES RENCONTRES
FOLKLORIQUESMEGÈVE
BLUES FESTIVALJUMPING INTERNATIONAL
DE MEGÈVE

VERNISAGES



Balade Mégevanne



CUISINE MON VILLAGE



La Lettre de Megève — n°61

MEGÈVE JAZZ CONTEST



IL ÉTAIT UNE FOIS



Tops Of Pop



Art Intersections



Ce monde qui nous entoure

UN SOUTIEN AU QUOTIDIEN



Intervenant auprès de différents publics, le Centre Communal d’Action Sociale se fait l’interlocuteur privilégié des séniors, comme des saisonniers ou encore des publics ayant besoin de bénéficier d’un accompagnement administratif ou social. Un référent au quotidien pour les administrés de Megève.

Auprès de nos aînés, le champ d’actions du CCAS est large : constitution de dossier retraite, demande d’aides sociales, surveillance contre l’isolement... il assure également le maintien du lien social grâce au programme des **après-midi bleus**.

Des rendez-vous réguliers qui permettent aux séniors de **créer des opportunités de rencontres**. Parmi les dates à venir de l’automne, **le loto des aînés, jeudi 23 octobre**, réunira les plus joueurs à la salle des Rhodos tandis que le **repas des aînés** célébrera cette période joyeuse des fêtes de fin d’année, **dimanche 16 novembre** au Palais, salle Mageva. L’invitation sera prochainement expédiée par courrier.

Jeudi 27 novembre, il faudra affûter les méninges pour le retour de la **dictée intergénérationnelle**, salle Hysope. Les élèves de CM2 des deux établissements scolaires de Megève feront équipe avec les séniors pour rendre la copie la plus parfaite !

L’année se terminera sur la thématique des fêtes avec **un atelier de création de personnages de Noël, jeudi 18 décembre** en salle Absinthe.

Et toujours les **rendez-vous hebdomadaires** : les déjeuners de la Fondation Morand Allard le jeudi, les activités manuelles le mardi et jeudi, salle de la Moletta et le yoga séniors avec Christine Haristoy au Palais les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

Toutes les animations proposées dans le cadre des après-midi bleus nécessitent une **inscription préalable auprès du CCAS**, cependant pour les **activités payantes**, il est nécessaire de se **déplacer en Mairie** afin de régler au préalable.

CCAS de Megève : 1 place de l’église
Tél. 04 50 93 29 14 - ccas@megeve.fr

Dossier de demande de logement social

Le dépôt des dossiers de demande de logement social reste ouvert pour le programme au lieu-dit des Retornes. Vous pensez être éligible et souhaitez effectuer la démarche, le CCAS peut vous accompagner dans votre requête. L’étape d’enregistrement est obligatoire pour obtenir un **numéro SNE** afin de valider la demande et peut également être faite en ligne sur demande-logement-social.gouv.fr

Pour prendre rendez-vous auprès du CCAS : Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@megeve.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et les après-midis uniquement sur rendez-vous.

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

Du nouveau en termes

de mobilité

Un nouveau service est à disposition des résidents de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, **MontenVélo**, des vélos électriques en libre-service, 24h/24 et 7j/7, ouvert à tous à partir de 14 ans.

Ce dispositif a pour objectif de faciliter les trajets du quotidien et d'offrir aux habitants une alternative pratique, moderne et complémentaire à l'offre de mobilité existante.

Adaptés pour les trajets courts du quotidien : aller à un rendez-vous, faire une course, rejoindre une gare, se rendre à son travail... **130 vélos à assistance électrique seront disponibles dans les 10 communes de la CCPMB.**

À Megève, **deux stations** sont d'ores et déjà opérationnelles, **rue Ambroise Martin en bordure de la RD122 et au Mont d'Arbois, à proximité du Golf**. Une 3^{ème} station sera prochainement installée devant l'entrée principale du Palais. Avec ou sans abonnement, la location se fait **via l'application MontenVélo**, téléchargeable gratuitement sur les plateformes Google Play et Apple store et en quelques gestes seulement avec une grille tarifaire simple et attractive.



Renseignements : montenvelo.fr

Cérémonie des naissances

Au mois d'août, Madame le Maire et son adjointe à l'action sociale ont célébré les bébés nés au 1^{er} semestre 2025. Un moment rempli de douceur qu'elles affectionnent particulièrement !



Arabella, Hana, Margaux, Alban, Alexandre, Emile et Gianni étaient entourés de leurs parents et de leur aîné pour quelques-uns d'entre eux et ont chacun reçu une peluche et un bon pour une séance de bébés nageurs. Les familles ont pu échanger entre elles et avec les élues autour d'un verre, partageant des anecdotes du quotidien et tissant des liens si essentiels à la vie de village.

Une nouvelle centenaire !



Maria Bogini a fêté ses 100 ans le 3 août 2025... Entourée de sa famille, elle a été accueillie en Mairie fin août pour célébrer son récent centenaire ! Un moment de partage pendant lequel elle a pu évoquer ses souvenirs de jeunesse. Ainsi, mariée en janvier 1951 à Raymond dans son village natal du Piémont, Sabbia, elle arrivait le mois suivant pour s'installer à Megève avec son époux, décédé désormais depuis plusieurs années. Elle aura eu 1 fils et 3 filles, 8 petits-enfants et 1 arrière petit-fils qui l'entourent aujourd'hui de leur présence quotidienne. Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal souhaitent un heureux anniversaire à cette nouvelle centenaire de Megève.

La vente des abonnements parkings

La vente des abonnements pour la saison hiver 25-26 et l'année 2026 débutera **jeudi 23 octobre 2025 à 7h**, simultanément à la Caisse Centrale (parking du Casino) et sur la plateforme en ligne, canal à privilégier.

Elle est accessible sur le site **mairie.megève.fr** onglet « les services de la commune », puis rubrique « stationnement ». En cas d'achat en caisse, afin d'optimiser l'enregistrement, vous devrez vous munir de votre **numéro client** figurant sur vos factures ou, à défaut, du numéro de votre carte d'abonnement la plus récente.

Le jour d'ouverture de la vente des abonnements, la remise des cartes ne pourra pas intervenir avant le lendemain ; par la suite les cartes seront délivrées immédiatement.

Pour les achats en ligne, lors du retrait, présentez la facture reçue par email.

Renseignements : Régie des parkings de Megève
Tél. 04 50 21 18 30

La collecte des bouchons



L'association **Bouchons 74** collecte, achemine, trie et expédie les bouchons en plastique et en liège, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée. Le produit de cette vente permet d'aider financièrement des personnes en situation de handicap (achat de matériel, aménagement à domicile...).

La commune de Megève a souhaité adhérer à cette démarche tant pour l'engagement environnemental qu'elle représente que pour le soutien au handicap qu'elle encourage, dans le cadre de la démarche H+ notamment.

Des réceptacles sont mis à disposition du public à l'accueil de la mairie, au Palais et à la DGAE pour y déposer les bouchons.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

La Fondation Morand Allard collabore depuis le mois dernier avec une société française, **Atypique**, qui lutte contre le gaspillage alimentaire en fournissant aux collectivités et organismes des fruits et légumes déclassés.

Sains et savoureux, ils présentent simplement des tailles et calibres ne leur permettant pas d'être commercialisés via les circuits classiques ou sont issus d'un excédent de récolte. Les produits sont **bio ou HVE** (Haute qualité environnementale), français et de saison !

Ainsi, à ce jour, la FMA a commandé plus de **800kg de fruits et légumes**, notamment des courgettes et des prunes qui ont régalié nos enfants sur leurs déjeuners du mois de septembre.



De nouvelles bornes électriques

Le **parking du Casino** bénéficie de nouvelles bornes électriques, **9 points de charge dont 1 prévu pour un emplacement PMR**, situés au 1^{er} niveau, à proximité de la caisse principale.

La borne anciennement installée au parking va être implantée rue d'Oberstdorf, à proximité des containers semi-enterrés (emplacement à confirmer) où 2 places lui seront réservées.

VIE POLITIQUE

Nous
Mégève

Un mandat qui se termine en désastre financier pour Mégève !

Après avoir passé un mandat complet à brader le patrimoine foncier mègevan pour près de 50 millions d'euros, l'équipe municipale termine son deuxième mandat sur un désastre financier qui la disqualifie pour les prochaines échéances. Jugez plutôt. Alors qu'il était possible d'ériger un magnifique hameau dédié aux résidents permanents sur le terrain de 30 000 m² des Vériaz avec vue sur le Mont-Blanc, on a préféré le vendre à petit prix à un promoteur pour des résidences secondaires, avec un manque à gagner d'un minimum de 10 millions d'euros. Mieux encore, enlisée dans le projet de construction de logements sociaux aux Retornes, la municipalité, pressée d'afficher un semblant d'action en faveur de la population permanente avant la fin de la mandature, a sacrifié une fois de plus le patrimoine local. Les 44 logements dont seulement 12 pourront être attribués par la mairie se réalisent sur un terrain communal de 4000 m², vendu 235 000 euros soit moins de 10% de son prix réel déterminé par les domaines... Et c'est sans compter les 850 000 euros donnés en dation au riverain pour un simple droit de passage d'une centaine de mètres... Et comme nous le révélions dernièrement, la maire et son équipe se sont résolus à endetter la commune à hauteur de 23 millions d'euros sur leurs seules trois dernières années de 2024 à 2026 ! Une hérésie financière quand dans le même temps, ils se refusent toujours à appliquer la surtaxe sur les résidences secondaires qui représenterait un minimum de cinq millions d'euros par an ! Et pour couronner le tout, le psychodrame du Mont d'Arbois et la défaite annoncée dans la guerre engagée et perdue contre Saint-Gervais va nous coûter un million d'euros par an durant... 24 ans ! Tout ça pour continuer d'exploiter notre propre domaine skiable. Cherchez l'erreur à 24 millions d'euros. Le calcul est facile ! Les deux mandats de la maire sortante et de son équipe auront coûté plus de 100 millions d'euros aux Mégévannes et aux Mégèvans, victimes d'une gestion désastreuse de leur commune et d'une gabegie financière sans précédent ! Il est temps de tourner cette page !

Notre parti c'est Mégève !



Dans le respect de l'article L.52-1 alinéa 2 du code électoral, le groupe majoritaire s'abstiendra de toute contribution durant la période pré-électorale.

DE JUIN À SEPTEMBRE

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 11/07/25 :
Antoine VETTER
 et **Alba MELCHIORETTO**

Le 12/07/25 :
Patrice RATZEL
 et **Florence BASOFSKI**

Le 12/07/25 :
Albert NAMYSL
 et **Meryl BARBE**

Le 25/07/25 :
Thibaud MULLER
 et **Lorène CHIAPPA**

Le 09/08/25 :
Fabien MARCHAL
 et **Angelina REGARD**

Le 30/08/25 :
Thibault PICOLLET
 et **Inès LAGATTA**

Le 13/09/25 :
Benoît VAUDAUX
 et **Delphine SOCQUET**

Le 13/09/25 :
Simon BOURGEOIS-ROMAIN
 et **Chloé FRÉMONDIÈRE**

décès

Le 01/06/25 à FLORENCE :
Guy BRIÈRE

Le 02/07/25 à SALLANCHES :
Georges GRILLET-AUBERT

Le 13/07/25 à MEGÈVE :
Elisabeth PASQUIER
 épouse **MOUROUX**

Le 26/07/25 à MEGÈVE :
Marthe BRÊCHES
 épouse **ROSSET**

Le 28/07/25 à SALLANCHES :
Jeannine PILLET
 veuve **CHAPRON**

Le 06/08/25 à MEGÈVE :
André TRONC

Le 06/08/25 à MEGÈVE :
Michel BLANCHET

Le 09/08/25 à SALLANCHES :
Nathalie CAMPORELLI
 épouse **MORAND**

Le 17/08/25 à MEGÈVE :
Jean-Pierre OLIVIER

Le 22/08/25 à MEGÈVE :
Irène MORAND veuve FEIGE

Le 13/09/25 à MEGÈVE :
Marie BOCHATAY
 veuve **MARQUET**

naissances

Le 03/08/25 à SALLANCHES :
Riley MAGNIN

Hommage à Guy Muffat es Jacques

Figure emblématique de Megève, Guy Muffat est **décédé le 17 septembre dans sa 89^{ème} année**.

Il avait fondé en 1959 la société familiale Muffat Électricité et a fait preuve d'un engagement majeur dans la vie locale. Élu municipal durant 7 mandats, en tant que conseiller puis adjoint aux sports, il a également été 1^{er} adjoint pendant 13 ans aux côtés de Gérard Morand. Engagé dans le milieu du ski, il aura également été président des remontées mécaniques de Megève, du Comité Mont-Blanc, vice-président de la Fédération française de ski et au niveau du territoire, président du Club des Sports.

L'ensemble des élus présente ses sincères condoléances à sa famille.

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1 place de l'Eglise
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212 niveau skate park (2 recharges), Route du Jaiillet (1 recharge payante), 2 bornes payantes sur le parking du Jaiillet, 9 points de charge au parking du Casino et 1 borne à venir rue d'Oberstdorf.

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALLEMENT
via l'application MEGÈVE

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, aéroport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000. Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30

- Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
- Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
- Stationnement Zones Bleues, disques disponibles auprès de la PM, à l'accueil de la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• 11 route du Villaret

- Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
- Laboratoire de biologie médicale, Tél. 04 50 21 29 95
- Infirmières : Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60 Annick Paget et Florence Chalas Tél. 04 50 21 25 19 Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier Tél. 04 50 91 85 90
- Pédicures - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
- Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
- Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

♥ DÉFIBRILLATEURS

Tour Magdelain, autogare (côté bus), chalet de la Plaine, parkings (Village, Casino, Office de Tourisme, Mont d'Arbois), façade cinéma Panoramic, chalet nordique de la Livraz, DGAE et CTM, façade FMA, Palais, aéroport, terrain de foot l'été, à bord du véhicule de la PM, Maison des Associations, salle des Frasses, façade crèche, service montagne nordique en hiver et patinoire extérieure en hiver.

MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 6h45 à 19h30. Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [g](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 14 octobre
et 2 décembre

DON DU SANG

Le lundi de 15h à 18h30
13 octobre et 8 décembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Les 1^{er} et 3^e dimanche
d'octobre et novembre